

Relève d'équipages : treize pays s'engagent pour la cause des marins

Lantenne.com

À l'occasion d'une conférence internationale, treize pays, dont le Royaume-Uni et la France, se sont alarmés du sort de centaines de milliers de marins bloqués en mer à cause de la pandémie de coronavirus. Ils ont appelé à assouplir les règles des relèves d'équipage.



Fermeture des frontières, difficultés d'obtention des visas, réduction de vols, ou quarantaines affectent la relève des équipages © Safety 4 Sea

Dans une déclaration commune, les États participant par visioconférence au premier sommet maritime international sur les relèves d'équipage "encouragent" les 174 États membres de l'Organisation maritime internationale (OMI) à "considérer les marins comme des "travailleurs clés" fournissant un service essentiel" afin de pouvoir déroger aux règles habituelles qui, selon eux, grippent le commerce mondial.

Cette conférence a réuni les représentants du Royaume-Uni, de la France, du Danemark, de l'Allemagne, de la Grèce, de l'Indonésie, des Pays-Bas, de la Norvège, des Philippines, de l'Arabie saoudite, de Singapour, des Émirats arabes unis et des États-Unis.

200.000 personnes à rapatrier

"Face à la pandémie de Covid-19, les relèves d'équipage sont très difficiles à organiser depuis plus de trois mois en raison de diverses contraintes : fermeture des frontières, difficultés d'obtention des visas, réduction importante du nombre de vols commerciaux, ou encore mise en place de quarantaine", a résumé la représentation française auprès de l'OMI. Depuis le mois de mars, le secteur du transport maritime mondial estime que seuls 25 % environ des changements d'équipage prévus ont eu lieu, ont rappelé les treize pays.

"Au moins 200.000 marins doivent être rapatriés immédiatement, dont beaucoup auraient déjà dû rentrer chez eux depuis longtemps", ajoutent-ils. Ce chiffre représente 12,5 % des quelque 1,6 million d'hommes et de femmes en activité dans le secteur la marine marchande.

Les intervenants ont souligné qu'un nombre équivalent de gens de mer attend de rejoindre leurs navires pour assurer la continuité du transport maritime. Les participants aux débats ont évoqué les problèmes juridiques à venir, les périodes de service devant rester inférieures à douze mois selon la Convention du travail maritime

(Maritime Labour Convention, MLC).

Ils se sont dits aussi conscients des risques importants pour la santé physique et mentale des marins et, in fine, sur la sécurité de la navigation maritime.

Reconnaître le rôle essentiel des marins

Selon les signataires de la déclaration, les efforts pour combattre la pandémie de coronavirus ont démontré le besoin drastique de prioriser la chaîne d'approvisionnement pour assurer la résistance de nos économies" et l'importance d'assurer un transport maritime "sûr et efficace".

Pour y parvenir, ils proposent notamment "d'autoriser des exemptions de quarantaine ou de restrictions similaires" pour les déplacements de marins à des fins de relève d'équipage ou des "dérogations, exemptions ou autres assouplissements pour les visas ou documents habituellement demandés" aux marins.

"Le risque sur la chaîne d'approvisionnement mondiale est immense"

Ils s'engagent à œuvrer pour créer des protocoles internationaux pour faciliter les mouvements des marins afin que ces derniers puissent "assurer leur rôle essentiel", faire en sorte que soient mondialement reconnus le document d'identité du marin (ILO 185), le certificat STCW et la lettre de l'employeur comme preuves de leur statut de travailleurs clé.

Ou encore à travailler avec l'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) afin de faciliter le transport des gens de mer depuis et vers les aéroports les plus proches des navires et des lieux de résidence.

Bureaucratie nuisible pour les armateurs

Le secrétaire général de l'International Chamber of Shipping (ICS), Guy Platten, représentait les intérêts privés lors de cette réunion. L'association qui regroupe des fédérations nationales d'armateurs d'Europe, d'Amérique et d'Asie revendique 80 % de la flotte marchande mondiale.

S'adressant aux pays tiers à travers les treize participants, le Britannique a fustigé l'immobilisme des États : "La paperasserie et la bureaucratie ne doivent pas pouvoir piéger nos marins ou causer des problèmes économiques à vos propres pays". Il a ainsi souligné l'absurdité du zèle dont font l'objet les marins en matière de précautions sanitaires. Pour lui, "Il est clair que le risque présenté par les navires de marchandises et leurs équipages est faible surtout au vu des mesures de protection appliquées dans notre secteur. Nous n'avons aucune envie d'apporter le virus à bord de nos navires, non seulement ce serait désastreux pour les marins mais cela nuirait à notre activité". Par opposition, il fait valoir que "le risque que fait peser l'inaction sur la chaîne d'approvisionnement mondiale est immense".

Évoquant "une crise humanitaire, une situation intenable et un point de rupture", le représentant de l'ICS a appelé les parties prenantes à ne pas se rendre responsables d'un blocage du transport maritime et d'un effondrement économique : "Chacun d'entre vous sait ce que le shipping apporte à son pays. Il transporte chaque année 7 milliards de dollars de matières premières, de biens, notamment des équipements médicaux, de nourriture et de carburant".

Les treize États signataires de la déclaration pressent tous les pays membres de l'Organisation maritime internationale "de prendre toutes les mesures nécessaires pour assurer aux marins des relèves d'équipages sûres ainsi que leur rapatriement". Ils s'engagent à mener avec eux des discussions bilatérales ou multilatérales pour faire avancer cette question. Par la voix de Guy Platten, les armateurs attendent "que ces engagements se traduisent en actions".

Franck André

Jeuudi 16 Juillet 2020

Tags : [covid-19](#), [maritime](#), [omi \(organisation maritime internationale\)](#), [relève d'équipage](#)